

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1972)
Heft: 168

Artikel: Intégration...
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1015781>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'an neuf de **Domaine public**

Bi-mensuel depuis octobre 1963, « **Domaine public** » devient hebdomadaire. A l'occasion de cette nouvelle étape, plusieurs milliers de nouveaux lecteurs recevront notre journal; pour eux, il est nécessaire que nous nous présentions brièvement. « **Domaine public** », qui est-ce ?

DP, c'est :

Des abonnés d'abord, au nombre de quelque deux mille sept cents, répartis dans toute la Suisse romande, mais avec une densité plus forte dans les cantons de Vaud et de Genève, et des têtes de pont en Suisse alémanique. Ces abonnés viennent de manifester, par le renouvellement de leur abonnement et leur recherche de nouveaux lecteurs, leur soutien à l'expérience hebdomadaire. Comment caractériser ces lecteurs ? Ils appartiennent à des milieux divers, l'éventail est très large. Un point commun : le goût de la libre discussion des problèmes de la chose publique.

DP, c'est :

Des journalistes « amateurs » fort absorbés par leur vie professionnelle, mais convaincus que l'information écrite, la critique, la discussion politique, ne doivent pas être le fait des seuls spécialistes. En tout, une cinquantaine de personnes qui forment sept groupes locaux qui se réunissent très librement, sans formalisme, à Lausanne, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Berne, Valais et Jura.

Un journaliste permanent, notre rédacteur responsable, et une secrétaire, tous deux intéressés par l'expérience, assurent la cohésion du travail : du rassemblement des manuscrits jusqu'à la correction des épreuves.

DP, c'est :

Des militants, pour la plupart, engagés dans le mouvement syndical, dans des organisations politiques — le Parti socialiste pour un grand nombre — ou parapolitiques. « **Domaine public** », c'est donc un lieu de rencontre pour la gauche; ce n'est pas un groupe monolithique. Ses prises de position n'engagent que lui. Il ne vit d'ailleurs d'aucune subvention officieuse ou officielle.

Le fonctionnement du journal est le suivant. Les groupes discutent chaque semaine des articles à faire (actualité locale, articles généraux). Ces articles sont acheminés pour le vendredi soir au comité de rédaction qui les discute, en décide le remaniement, ou donne l'imprimatur. Le comité de rédaction (deux Genevois, deux Vaudois dont le rédacteur responsable, un Neuchâtelois qui représente aussi Berne et Fribourg) décide le sujet de l'éditorial. Tous ceux qui ont préparé un article peuvent participer à la discussion. Enfin, toutes les six semaines une assemblée générale réunit les groupes locaux afin de choisir les thèmes communs et d'assurer la cohésion interne. Pour marquer cet esprit de discussion collective, le journal est, en règle générale, signé par ceux qui ont participé à la rédaction ou à la discussion d'un article. Les signatures sont classées par ordre alphabétique.

Semaine après semaine

L'actualité est une fiction soigneusement entretenue par la presse. Le lecteur de journaux le plus scrupuleux ne vit-il pas la réalité quotidienne mondiale avec huit heures de retard, au bas mot ? Ce décalage n'est certes pas dû aux moyens de communication, mais bien plutôt à la relative lenteur de la distribution des imprimés. Faisant fi de ces contingences, la télévision et la radio s'affirment jour après jour comme les détenteurs de l'actualité au sens propre du terme. On a vu lors des derniers Jeux olympiques d'hiver les journalistes sportifs européens, pris de court par le petit écran, se recycler tant bien que mal dans le commentaire, laissant en désespoir de cause aux caméras le soin de couvrir l'événement. Tôt ou tard les médias devront trouver leur spécialisation, ce qui implique en particulier pour les journaux de se situer clairement par rapport à l'actualité.

Au moment où « **Domaine public** », à cause du changement de son rythme de parution, doit trouver une nouvelle définition de son contenu

face à la surenchère des reportages « sur le vif » de tous genres, il nous paraît nécessaire de publier les délais d'impression et de livraison de DP-hebdo.

Pour qu'il soit possible que vous ayez DP à votre disposition le vendredi, les textes doivent être déposés à l'imprimerie dès le lundi de la même semaine (deux jours pour la composition et la mise en pages, un jour pour le tirage et un jour pour l'expédition); la matière du numéro que vous avez entre les mains a donc été rédigée il y a sept ou huit jours au minimum.

De telles précisions doivent très normalement influencer le jugement que vous portez sur ce journal.

De nombreux lecteurs reçoivent DP pour la première fois. Leurs adresses nous ont été communiquées par d'anciens abonnés qui profitent ainsi du lancement de l'hebdomadaire pour présenter plus largement le journal auquel ils tiennent. D'aucuns recevront plusieurs exemplaires du même numéro, qu'ils y voient seulement le reflet des bonnes intentions des fidèles de DP !

Intégration...

Lu dans un baraquement pour saisonniers à Belmont :

Avis.

(En français) : Prière de maintenir la propreté de ces locaux.

(En italien, traduction) : Prière de maintenir la propreté de ces locaux.

(En espagnol, traduction) : Prière de maintenir la propreté de ces locaux en vue des contrôles de police.

Et l'on aura le front de prétendre que la Suisse ne fait rien pour que les ouvriers espagnols se sentent « como en casa » !